

# Finances – Ressources Humaines

---

Le Service Finances/Ressources a en charge :

- 1. L'élaboration et de l'exécution des trois budgets du Syndicat: Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement non collectif :**
  - Paiement des entreprises dans le cadre des marchés publics passés par le Syndicat (environ 200 marchés par an) ;
  - Suivi et encaissement des subventions du Conseil Départemental, Agences de l'Eau et autres financeurs ;
  - Suivi et encaissement des redevances eau potable et assainissement collectif ;
  - Encaissement des autres recettes (redevances du service public d'assainissement non collectif, inspection TV, PFAC,...) ;
  - Gestion active de la Dette ;
  - Gestion de l'actif du Syndicat.
  
- 2. La clôture des comptes et de la production des comptes administratifs**
  
- 3. La gestion des ressources humaines :** gestion de la paye, formation professionnelle, recrutement, suivi des instances représentatives du personnel (DUP, CHSCT),...
  
- 4. Le suivi des sinistres et la gestion des assurances**
  
- 5. Les moyens généraux (véhicules, mobiliers, fournitures,...)**

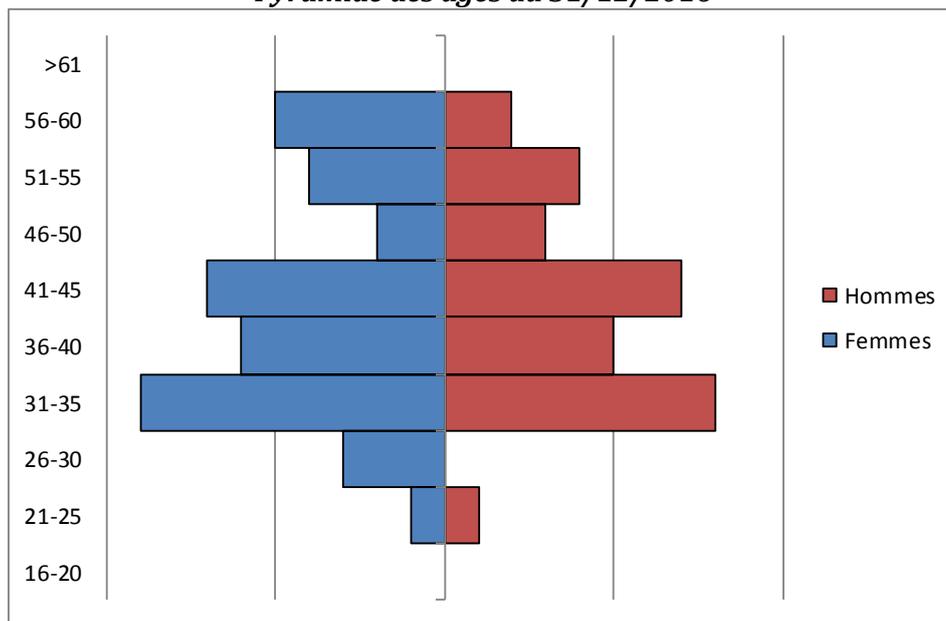
Afin de mener à bien ces missions, le service dispose de 10 personnes : un chef de service et 9 agents.

## I – Le Personnel

---

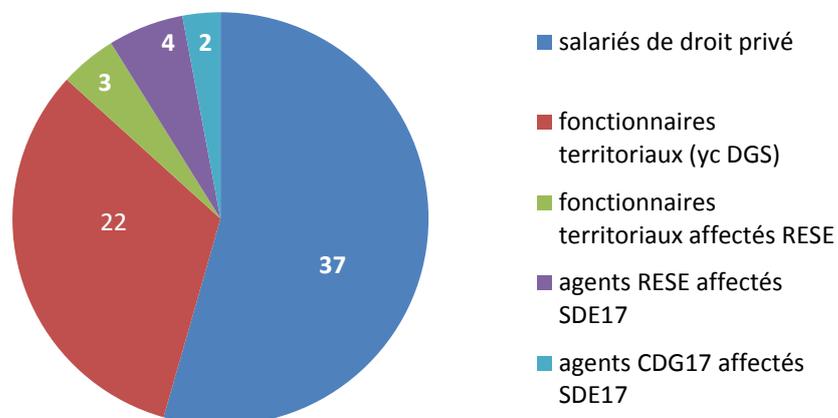
Au 31 décembre 2016, l'effectif du Syndicat des Eaux est de **68 salariés**. Il est composé de 38 femmes et de 30 hommes avec une moyenne d'âge de 41,5 ans.

**Pyramide des âges au 31/12/2016**

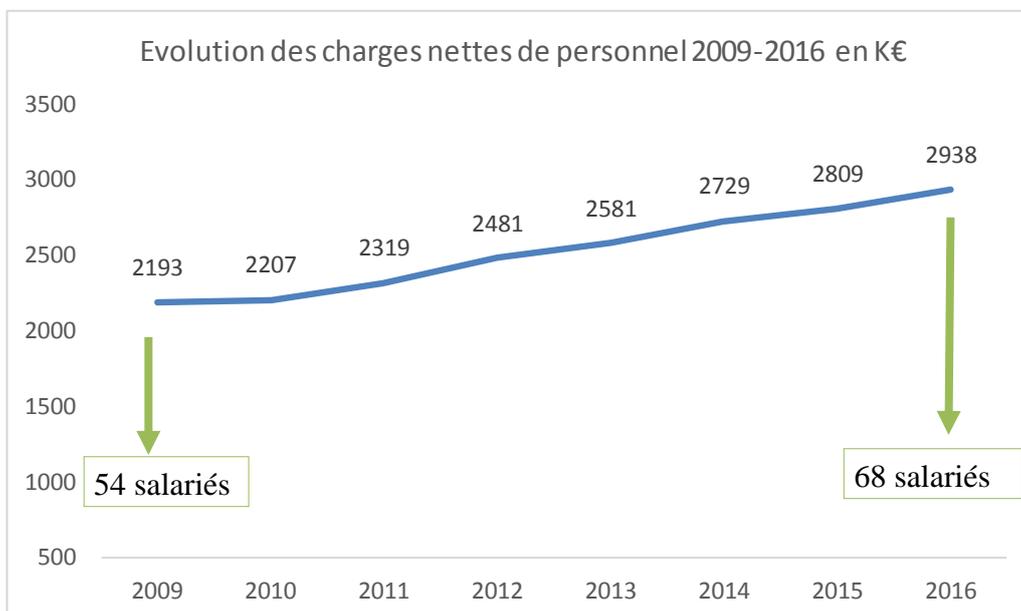
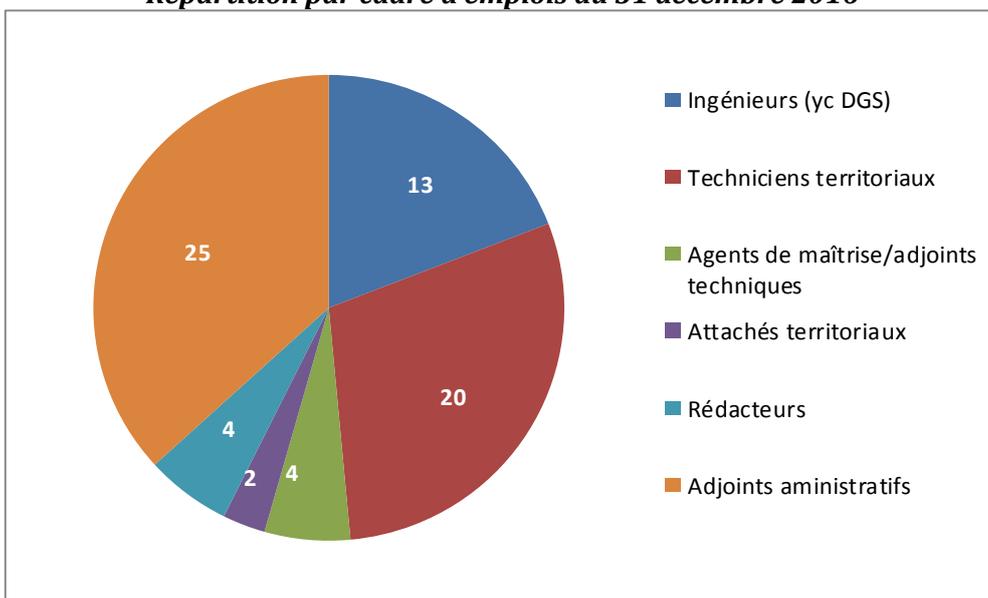


Au regard du statut : 25 sont titulaires de la fonction publique territoriale, 37 sont en contrat à durée indéterminée et 1 en contrat à durée déterminée. 6 sont des agents mis à disposition (4 dont l'employeur est la RESE, 2 employés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale).

**Répartition par statut au 31 décembre 2016**



### Répartition par cadre d'emplois au 31 décembre 2016



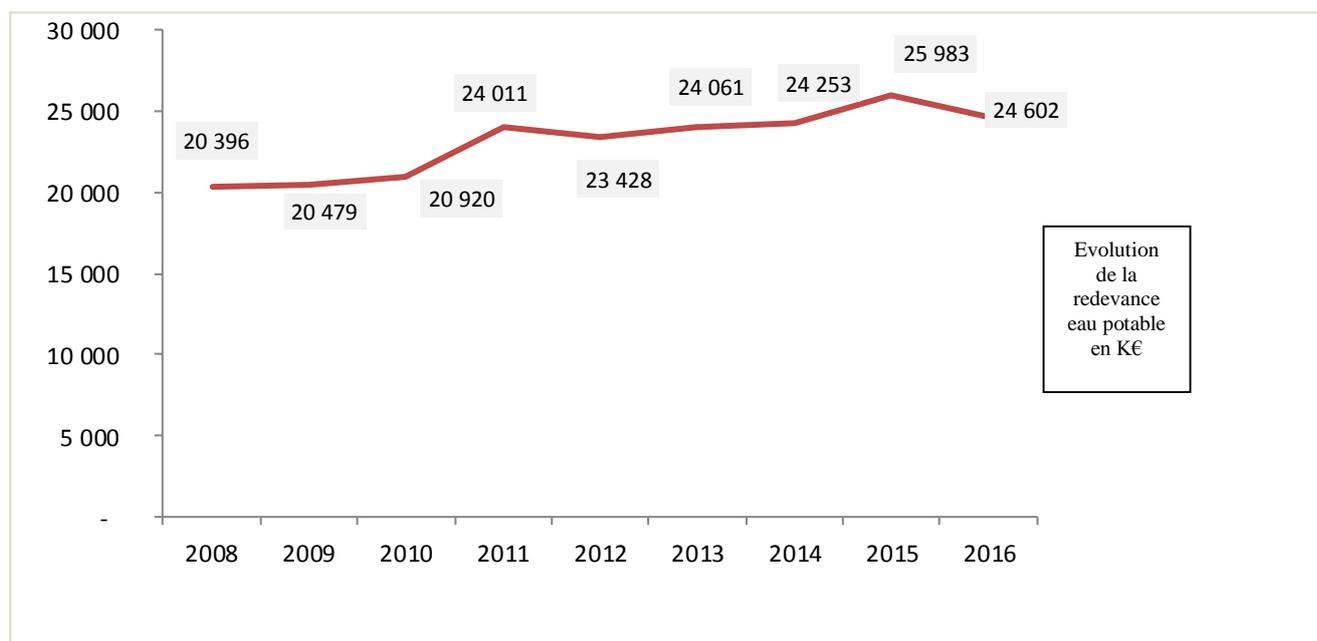
## 2 - Chiffres clés 2016 du budget eau

### Les recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)

Recette de fonct.	2016	en %
Produits des services	29 132	85,49%
Participations budgets annexes*	2 662	7,81%
Subventions exploitation	161	0,47%
Autres produits exploit.	659	1,93%
Produits exceptionnels	41	0,12%
Quote part de subv./res.	1 229	3,61%
Divers	191	0,56%
<b>Total des recettes</b>	<b>34 075</b>	<b>100%</b>

(\*) Quote-part de charges de personnel et de charges générales des budgets assainissement collectif et assainissement non collectif + remboursement RESE

La redevance amortissement représente 24,6 millions d'euros en 2016, soit plus de 72% des recettes de fonctionnement. La diminution entre 2015 et 2016 a pour origine la modification des modalités de reversement prévues dans certains contrats de DSP. Intervenue en avril 2014, elle a consisté à accroître les acomptes versés sur l'exercice N et à diminuer le solde versé sur l'exercice N+1. La pleine application de ces nouvelles modalités est effective sur 2016. L'exercice 2015 a enregistré des reversements pour partie calculés selon les règles originelles des contrats de DSP (solde 2014 important) et pour partie selon les nouvelles règles (2<sup>ème</sup> acompte 2015 important), le niveau de recette est donc atypique.



## Les dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)

Dépense de fonct.	2016	en %
Charges générales	5 262	25,59%
Charges de personnel	3 129	15,22%
Autres charges courantes	123	0,60%
Charges financières	1 084	5,27%
Charges exceptionnelles	969	4,71%
Dotat. au amort. et Prov.	9 996	48,61%
<b>Total des dépenses</b>	<b>20 563</b>	<b>100%</b>

Plus de 48% des dépenses de fonctionnement de l'exercice est consacrée aux dotations aux amortissements et constitue une part fondamentale de l'autofinancement du Syndicat des Eaux.

Les charges à caractère générale recouvrent en particulier 1,3 million d'euros d'achat d'eau en gros et 1,7 million d'euros de refacturation interne avec la RESE (facture « littorale »).

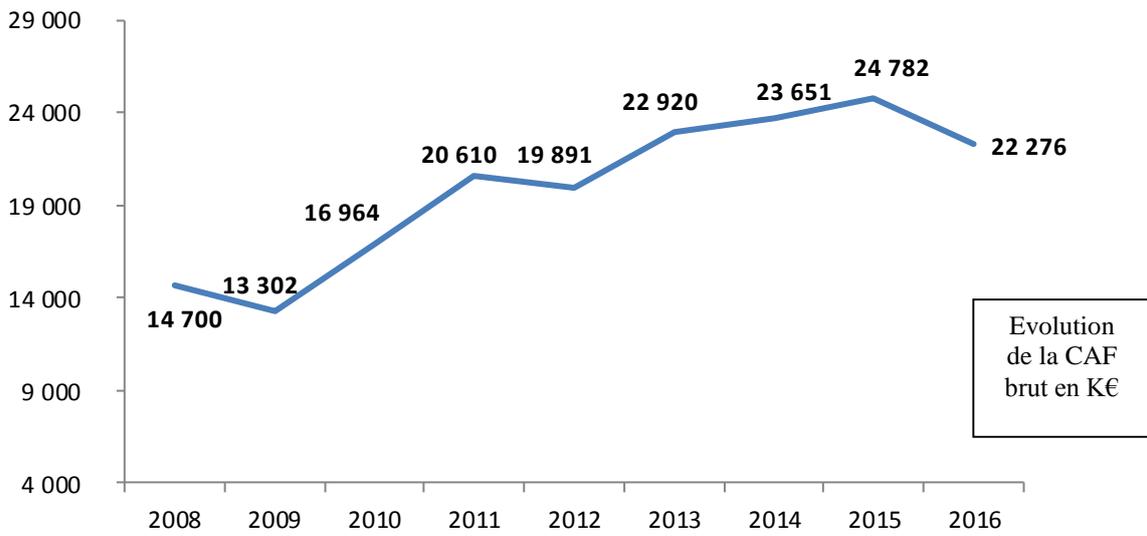
L'exécution de l'ensemble des dépenses du personnel s'effectue dans le budget eau potable. Lors des opérations de clôture des comptes, il est constaté dans ce dernier une recette correspondant à l'addition de la quote-part du budget assainissement collectif (1 213 K€) et de la quote-part du budget assainissement non-collectif (512 K€). Les dépenses de personnel du budget eau s'élèvent ainsi à 1 404 K€ et, déductions faites des recettes liées à l'encaissement des indemnités journalières et des remboursements de la RESE pour la mise à disposition de personnel, à une charge nette de 1 213 K€.

Les charges financières 2016 (1 084 K€) sont en diminution de 19.5% par rapport à 2015.

## Le résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

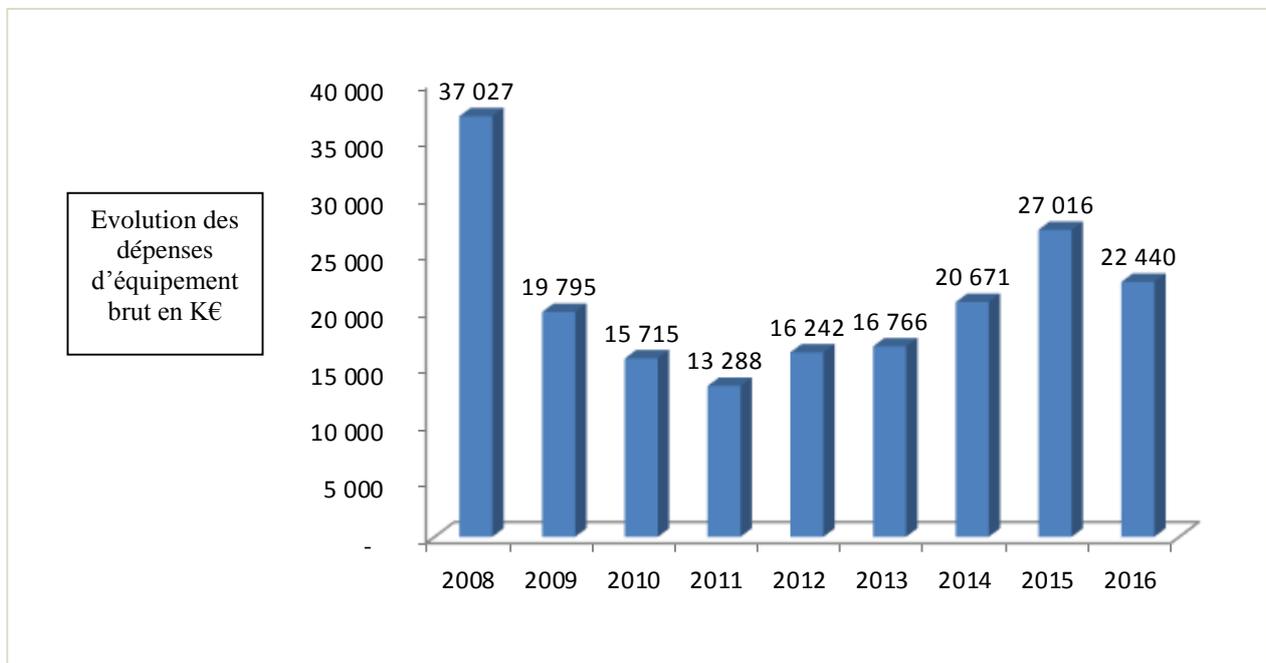
La section d'exploitation dégage un excédent de fonctionnement sur l'exercice 2016 de plus de 13,5 millions €. L'autofinancement brut ressort à 22,3 millions d'euros.

	CA 2016
recettes de fonctionnement (i)	34 075
dépenses de fonctionnement (ii)	20 563
<b>résultat de l'exercice (i)-(ii)</b>	<b>13 512</b>



## Les dépenses d'équipement brut et le tableau de financement

Sur l'exercice 2016, le Syndicat des eaux a investi pour plus de 22 millions d'euros.



Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime a financé ses dépenses d'équipement brut sur ses ressources propres (autofinancement) et par l'encaissement de subventions dont 667 K€ du Conseil Départemental de la Charente Maritime, 948 K€ des Agences de l'Eau et 139 K€ d'autres organismes.

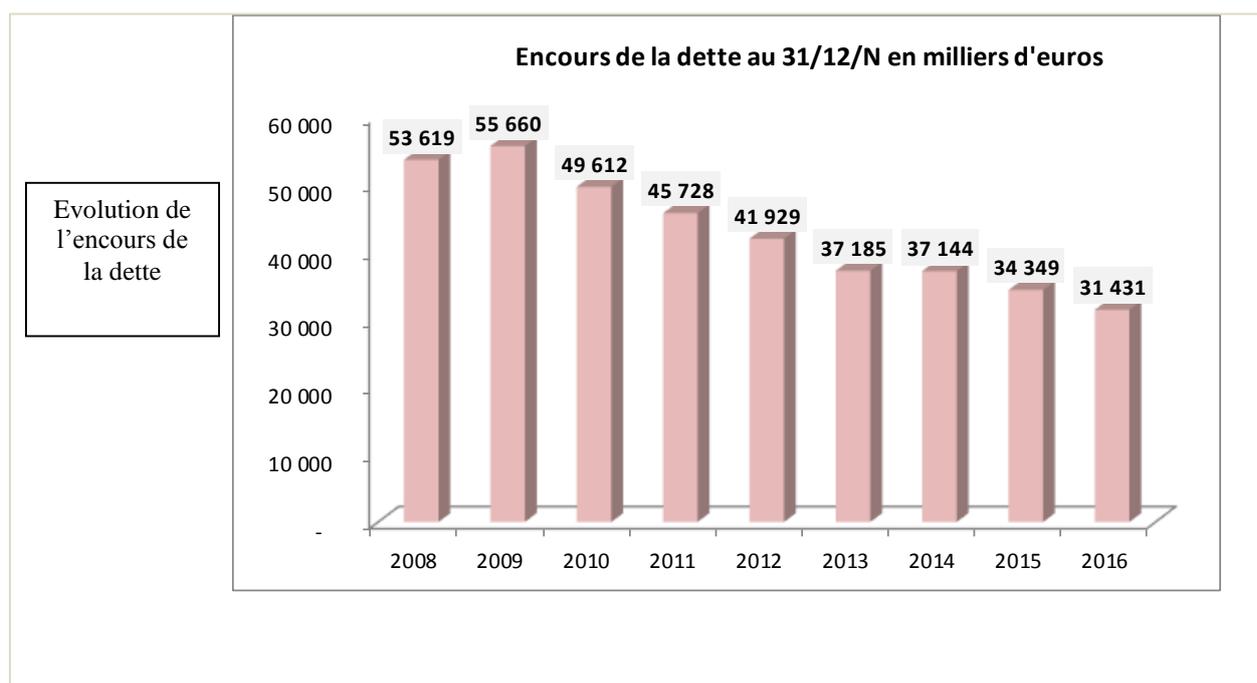
Outre un recours à l'emprunt de 1,2 million d'euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à taux 0% (financement des travaux du siège à Saintes), le Syndicat des Eaux a bénéficié de 240 K€ d'avances remboursables.

<b>Tableau de financement</b>		<b>2016</b>
dépenses équipement brut		22 440
autres dépenses d'investissement		
<b>dépenses d'investissement</b>		<b>22 440</b>
<b>recettes d'investissement</b>		<b>3 202</b>
<i>dont</i>		
<i>subventions CD17</i>		667
<i>subventions Agences Eau</i>		948
<i>subventions diverses</i>		139
<i>Autres recettes</i>		8
<i>Avances remboursables</i>		240
<i>Emprunt Caisse des Dépôts</i>		1 200
<b>autofinancement net</b>		<b>18 968</b>
<b>variation fonds de roulement</b>		<b>- 270</b>
<b>fonds de roulement de clôture</b>		<b>27 524</b>

*En milliers d'euros*

## L'encours de la dette en milliers d'euros

Au 31/12/2016, l'encours de la dette sur le budget eau est de 31 431 k€. La capacité dynamique de désendettement est inférieure à 2 années (rapport de l'encours de la dette au 31/12 sur l'autofinancement brut).



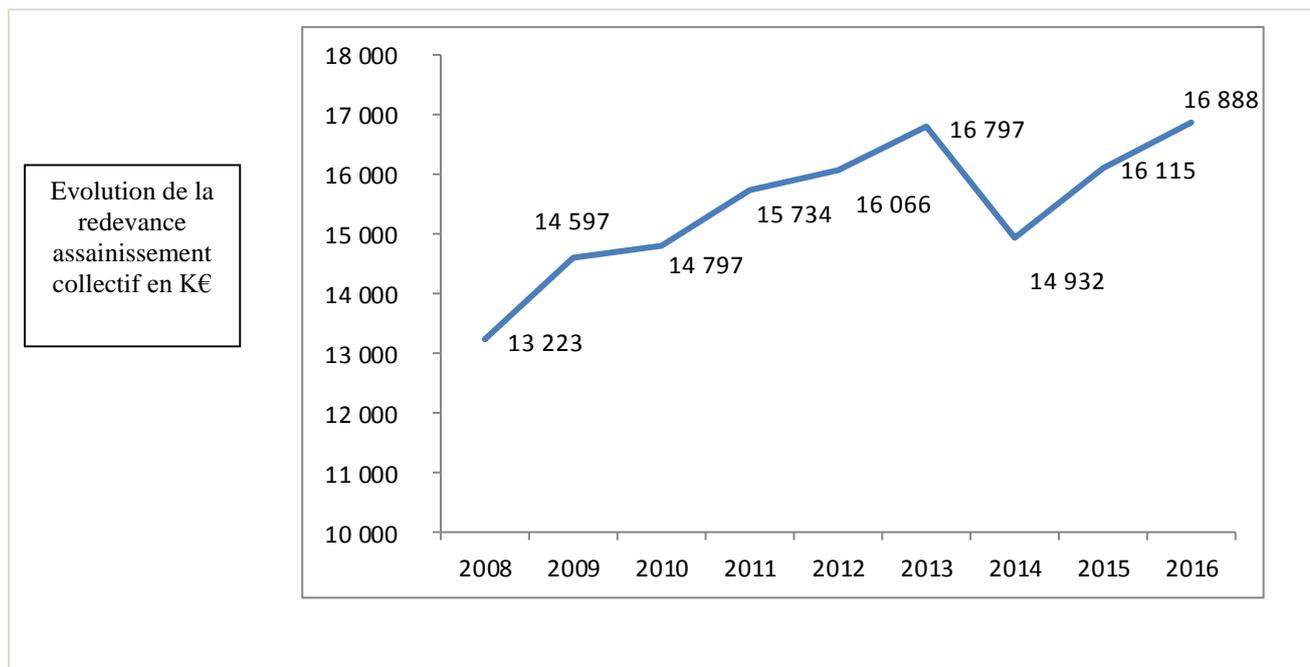
### 3 – Chiffres clés 2016 – Assainissement collectif

---

#### Les recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)

	<b>2016</b>
Produit des services	18 189
Subventions d'exploitation	88
Autres produits de gestion courante et divers	1
recettes exceptionnelles	289
Quote part de subv. transférée au résultat	1 460
<b>Recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>20 027</b>

La redevance assainissement collectif est de 16,9 millions d'euros en 2016 et est revenue à son niveau de 2013. La Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) a augmenté par rapport à 2015, elle est de 1 010 K€.



## Les dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)

Dépense de fonctionnement	2016
Charges générales	676
Charges de personnel	1 214
Charges de gestion courante	49
Charges financières	738
Charges exceptionnelles	354
Dotat. au amort. et Prov.	10 388
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	13 419

Les dotations aux amortissements représentent plus de trois quarts des dépenses de fonctionnement. C'est ainsi un montant de 10,388 millions d'euros qui vient alimenter la capacité d'autofinancement du Syndicat.

Les charges financières ont diminué par rapport à 2015 (-10.5%), conséquence d'une diminution de l'encours de la dette et de son coût (les taux variables sont bas voire négatifs).

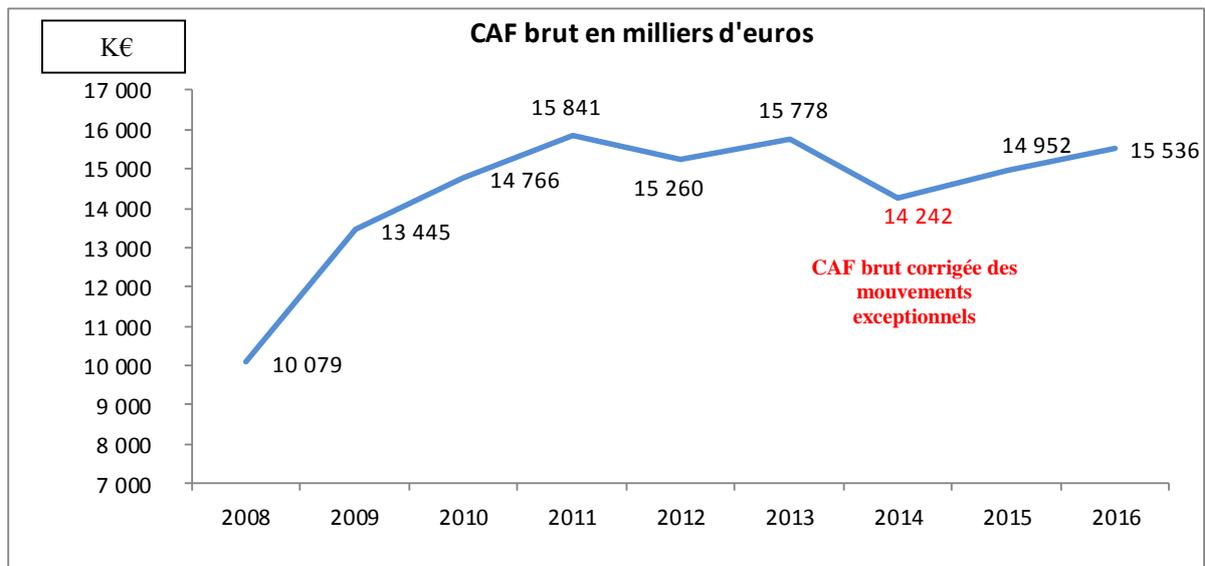
Les dépenses de personnel ne participent qu'à hauteur de 9.0% des dépenses totales de fonctionnement (1 214 K€ contre 1 122 K€ en 2013).

Avec 676 K€, les charges générales sont en retrait par rapport à l'année précédente.

## Le résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

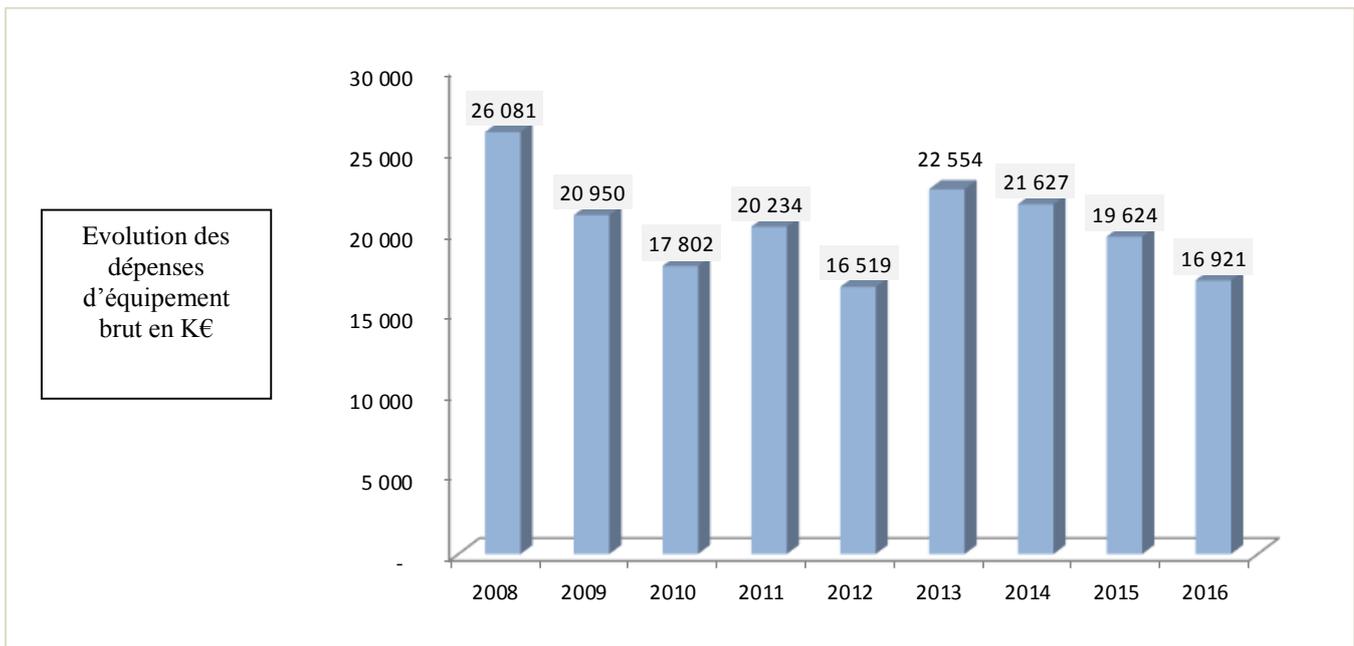
Résultat de fonctionnement	2016
recettes de fonctionnement	20 027
dépenses de fonctionnement	13 419
résultat de l'exercice	6 608

La section d'exploitation dégage un excédent de 6.608 millions d'euros, soit un même niveau que l'année précédente. L'autofinancement brut s'élève à 15 536 K€. Comparé à l'exercice précédent, il s'améliore de 584 K€ (la CAF de 2014 retracé dans le graphique ci-dessous est calculée en déduisant les mouvements exceptionnels liés à la dissolution des syndicats de base)



## Les dépenses d'équipement brut et le tableau de financement en milliers d'euros

Sur l'exercice 2016, le Syndicat des eaux a investi pour presque 17 millions d'euros



Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime a financé ses dépenses d'équipement brut sur ses ressources propres (autofinancement net de 12,68 millions d'euros), par l'encaissement de subventions dont 3,48 millions d'euros du Conseil Départemental de la Charente Maritime et 4,09 millions d'euros des Agences de l'Eau.

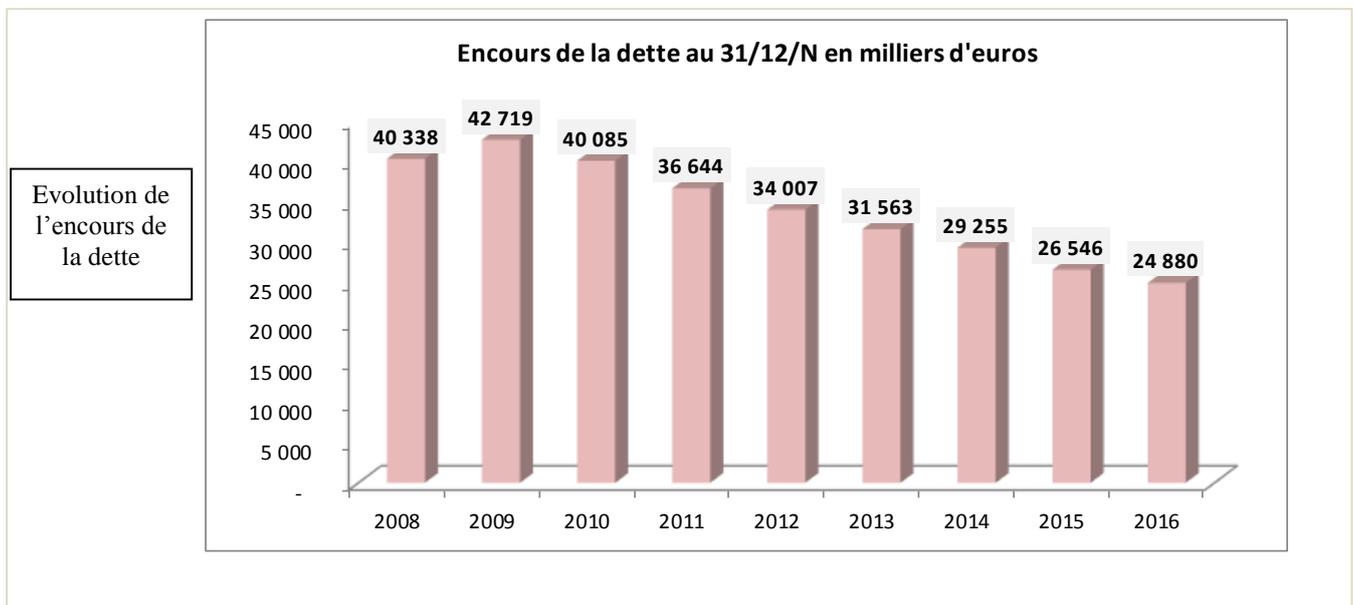
Outre un recours à l'emprunt de 1 million d'euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Syndicat des Eaux a bénéficié de 192 K€ d'avances remboursables

Tableau de financement	2016
<b>dépenses équipement brut</b>	<b>16 921</b>
<b>recettes d'investissement</b>	<b>21 488</b>
<i>dont</i>	
<i>subvention CD17</i>	3 480
<i>subvention Agences Eau</i>	4 093
<i>Autres subventions</i>	39
<i>Emprunts bancaires</i>	1 000
<i>Avances remboursables</i>	192
<i>autres recettes</i>	6
<b>autofinancement net</b>	<b>12 678</b>
<b>variation fonds de roulement</b>	<b>4 567</b>
<b>fonds de roulement de clôture</b>	<b>14 701</b>

*En milliers d'euros*

## L'encours de la dette en milliers d'euros

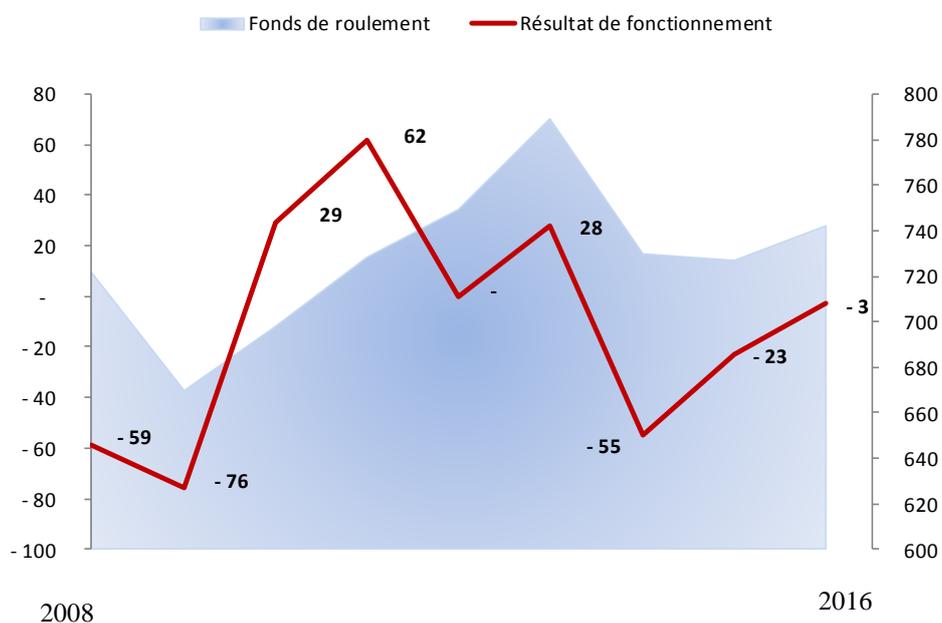
Au 31/12/2016, l'encours de la dette sur le budget assainissement collectif est de 24,9 millions. La capacité dynamique de désendettement est inférieure à 2 années (rapport de l'encours de la dette au 31/12 sur l'autofinancement brut).



## 4 – Chiffres clés 2016 – Budget Assainissement Non Collectif

Le budget assainissement non collectif est essentiellement un budget de fonctionnement. Les quelques dépenses d'équipement sont des dépenses liées à l'acquisition de véhicules de service et de mobiliers.

Ses recettes de fonctionnement sont très corrélées à la conjoncture économique et immobilière. L'exercice 2016 ressort légèrement déficitaire de -3 K€. Le fonds de roulement représente une année d'exercice budgétaire.



recettes et dépenses de fonctionnement en K€  
2008-2016

